

<https://memoires-et-presences.fr/D-anciens-membres-de-groupuscules-d-extreme-gauche-condamnes-pour-terrorisme-en>



« Président Macron, tenez l'engagement de la France vis-à-vis des exilés italiens »

- Actualité - Solidarité -

Date de mise en ligne : mercredi 22 décembre 2021

Copyright © Mémoires et Présences - Tous droits réservés

« Président Macron, tenez l'engagement de la France vis-à-vis des exilés italiens »

D'anciens membres de groupuscules d'extrême gauche, condamnés pour terrorisme en Italie et réfugiés en France depuis quarante ans, risquent d'être extradés. Des personnalités du monde de la culture appellent Emmanuel Macron à s'opposer aux rapatriements.



par Des personnalités du monde de la culture
publié le 29 avril 2021 à 11h19

Monsieur le Président,

C'est par la volonté d'un président de la République, François Mitterrand, que des militants d'extrême gauche italiens engagés dans la violence politique durant les années 70 ont été accueillis dans notre pays à la condition expresse d'abandonner toute activité illégale. Peut-être n'auriez-vous pas vous-même pris cette décision. Mais le contexte était différent, la « stratégie de la tension » encore vivace, les juristes français souvent perplexes quant aux « lois spéciales » qui régissaient les procédures italiennes. Et quoi qu'on pense de cet héritage, vous conviendrez qu'on ne peut remonter le cours du temps ni changer les événements du passé.

Il y a maintenant quarante ans, plusieurs dizaines de personnes sont sorties de la clandestinité, ont déposé les armes, ont vu leurs dossiers examinés par les plus hautes autorités des services de renseignements, de police et de justice françaises : leur séjour en France a été accepté, puis officialisé par la délivrance de cartes de séjour. Certaines se sont mariées, créant ainsi des couples binationaux, beaucoup ont eu des enfants qui sont aujourd'hui citoyens français, parfois des petits-enfants, eux aussi français. Elles ont contribué à la richesse nationale par leur travail pendant plusieurs décennies, certaines étaient même employées par l'Etat français. Toutes ont respecté leur engagement de renoncer à la violence.

Alors que ces personnes ont aujourd'hui entre 65 et 80 ans, qu'elles ont des problèmes de leur âge, problèmes de santé, de dépendance, de vieillissement, certains en Italie s'en servent comme de commodes épouvantails pour des objectifs de politique intérieure qui ne nous concernent pas. Leur campagne équivaut à accuser des dizaines de fonctionnaires de nos services administratifs, à accuser police, justice, administration de la République française d'avoir, quarante années durant, protégé des assassins.

C'est faire preuve d'un relativisme

Faisant comme si le temps s'était arrêté il y a un demi-siècle, certains feignent de croire que ces personnes étaient

restées figées dans un éternel présent, alors que la France et l'expérience douloureuse de l'exil loin du pays natal leur ont permis au contraire d'avancer sur le chemin de la vie, de devenir d'autres personnes. Pour la France, c'était faire confiance à l'être humain, en ses capacités de transformation et de progrès, et cette confiance a été honorée.

En août 2019, à l'instigation de monsieur Salvini, l'Italie a ratifié la convention européenne relative à l'extradition entre Etats membres de l'Union européenne, ce qu'elle se gardait de faire depuis 1996. Cette initiative avait pour seul objectif d'annuler les décisions françaises afférentes à ces personnes. Selon nos règles de droit, en effet, les dossiers en question sont tous prescrits et ne sauraient donner lieu à des extraditions quarante, voire cinquante ans après les faits.

Rappelons qu'en France, seuls les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Mettre un signe égal entre telle affaire d'homicide et un génocide, assimiler des personnes accueillies par la République française à des nazis cachés par quelque dictature du Proche-Orient, c'est faire preuve d'un relativisme qui ne pourra que réjouir les cercles négationnistes et leurs amis d'extrême droite.

Mécanismes fondamentaux de la justice

Monsieur le Président, le souci de prendre davantage en compte le point de vue de nos partenaires européens ne saurait mener au confusionnisme historique et à l'abandon des mécanismes fondamentaux de la justice.

Dans l'Orestie d'Eschyle, un meurtrier erre en exil, pourchassé par les déesses de la vengeance, qui réclament réparation au nom de la victime. Mais Oreste dit cette chose curieuse : « Je ne suis plus un suppliant aux mains impures : ma souillure s'est émoussée. Elle s'est usée au contact des hommes qui m'ont reçu dans leurs maisons ou que j'ai rencontrés sur les routes. » Comme si le temps, l'exil, le commerce des hommes avaient un pouvoir purificateur, et qu'Oreste ne se réduisait plus à celui qui fit cette chose, terrible entre toutes : tuer sa mère. A la fin de la pièce, Athéna, déesse protectrice de la Cité, prend une décision qui s'apparente davantage à une amnistie qu'à un acquittement. Les Erinyes, invitées à habiter Athènes, comme pour réaffirmer le respect des victimes, acceptent la fondation du tribunal de l'Aréopage, la fondation du droit moderne. Le cycle de la vengeance est achevé, vient celui de la justice.

Cette fable, fondatrice de notre culture européenne commune, comment se peut-il qu'on l'oublie si souvent ? La vengeance est de nouveau à l'ordre du jour. La souillure qui ne s'efface jamais, qui réduit le criminel à son crime, toujours présent, jamais passé, est un outil pour manipuler l'opinion et troubler les consciences. Et l'extrême droite italienne, responsable des deux tiers des morts de ce qu'on appelle les « années de plomb » et qui ose parler au nom des victimes, ne pourrait que se féliciter de cette entreprise.

Monsieur le Président, il faudrait sans doute Athéna pour convaincre le Parlement italien de voter la loi d'amnistie espérée depuis si longtemps, et qui permettrait à la société italienne de tourner la page et de regarder vers l'avenir. Mais vous avez toute latitude pour tenir l'engagement de la France vis-à-vis des exilés italiens, de leurs enfants, de leurs familles françaises. La décision de les extraditer ne saurait être une question technique. Il s'agit d'une question politique qui dépend de vous. Voulez-vous faire ce qu'aurait fait à votre place un représentant du Rassemblement national ? Nous voulons croire que vous voudrez plutôt rappeler que la raison et l'humanisme sont au fondement de nos démocraties, qu'il n'est pas bon d'ajouter inutilement du malheur au malheur, et peut-être citer à vos interlocuteurs transalpins ce vers qu'Eschyle jadis mettait dans la bouche d'Athéna : « Tu veux passer pour juste plutôt qu'agir avec justice. »

Signataires : Agnès b., Jean-Christophe Bailly, Charles Berling, Irène Bonnaud, Nicolas Bouchaud, Valeria Bruni-Tedeschi, Olivier Cadiot, Sylvain Creuzevault, Georges Didi-Huberman, Valérie Dréville, Annie Ernaux, Costa-Gavras, Jean-Luc Godard, Alain Guiraudie, Célia Houdart, Matthias Langhoff, Edouard Louis, Philippe Mangeot, Maguy Marin, Gérard Mordillat, Stanislas Nordey, Olivier Neveux, Yves Pagès, Hervé Pierre, Ernest

« Président Macron, tenez l'engagement de la France vis-à-vis des exilés italiens »

Pignon-Ernest, Denis Podalydès, Adeline Rosenstein, Jean-François Sivadier, Eric Vuillard, Sophie Wahnich, Martin Winckler.